



Conférence de presse  
du 4 février 2020

## DOSSIER DE PRESSE

# Mise à jour des données de surveillance épidémiologique et mesures d'investigation près de Salindres (Gard)

Depuis 2012, un dispositif d'étude et de suivi épidémiologique est déployé sur 7 communes situées à proximité de Salindres, à la suite de signalements par des médecins généralistes locaux de différents cas de cancers. Les résultats ne révélaient pas d'impact toxicologique de type chimique de la zone industrielle sur la santé des populations. Les résultats épidémiologiques ne confirmaient pas d'excès de maladies (glioblastomes et hypothyroïdies) chez les riverains de la zone industrielle. Pour autant, 3 cas de tumeur au cerveau (glioblastome) apparus après la première période d'étude avaient conduit l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France) à préconiser un maintien de la surveillance et à évaluer l'incidence de cette maladie sur une période additionnelle de 5 ans.

Dans un rapport d'étape publié ce jour, l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France) a identifié 9 patients atteints de glioblastome sur les 2 communes de Salindres et Rousson entre 2006 et 2015. S'il reste très faible, ce nombre de cas s'avère localement en excès par rapport à l'incidence habituellement attendue de ce cancer dans le département du Gard.

Des mesures immédiates d'analyse et de suivi ont été prises par les services de l'Etat. Tous les moyens d'investigation sont actuellement mis en œuvre, tant auprès des familles concernées qu'au plan environnemental, pour rechercher des facteurs de risque communs à ces cas de cancers. Des études complémentaires seront menées pour une levée de doute progressive.

Le Comité de Liaison est réactivé pour associer l'ensemble des acteurs locaux à ces investigations et se réunira le jeudi 27 février 2020.

#### Contacts presse Préfecture du Gard :

Ronald PASSET  
04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50  
pref-communication@gard.gouv.fr  
Emeline CROS  
04 66 36 40 52 / 06 30 19 04 81

#### Contacts presse ARS Occitanie :

Vincent DROCHON  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr  
Sébastien PAGEAU  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr

#### Contacts presse Santé Publique France :

presse@santepubliquefrance.fr  
Vanessa LEMOINE : 01 55 12 53 36  
Cynthia BESSARION : 01 71 80 15 66  
Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48



( 1 )

Conférence de presse  
du 4 février 2020

## DOSSIER DE PRESSE

# Mesures d'investigations épidémiologiques et environnementales à proximité de Salindres (Gard)

## 1. POINT DE SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

- 1.1 Rappel du dispositif d'étude et de suivi épidémiologique déployé dès 2010
- 1.2 Les conclusions du rapport d'étape de l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France)
- 1.3 Les tumeurs du cerveau (glioblastomes) : incidence et facteurs de risques

## 2. LES INVESTIGATIONS IMMEDIATES

- 2.1 Des échanges avec les familles et avec les médecins concernés
- 2.2 La saisine des organismes nationaux spécialisés
- 2.3 Une démarche de levée de doute autour des risques environnementaux

## 3. LA POURSUITE DES ANALYSES

- 3.1 L'approfondissement des investigations concernant les sources de rayonnements ionisants
- 3.2 La poursuite du recensement des cas de glioblastome dans le Gard

## 4. UNE DEMARCHE ACTIVE D'INFORMATION ET DE SUIVI

- 4.1 Une information rapide de tous les acteurs locaux
- 4.2 La réactivation du Comité de liaison

### Contacts presse Préfecture du Gard :

Ronald PASSET  
04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50  
pref-communication@gard.gouv.fr  
Emeline CROS  
04 66 36 40 52 / 06 30 19 04 81

### Contacts presse ARS Occitanie :

Vincent DROCHON  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr  
Sébastien PAGEAU  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr

### Contacts presse Santé Publique France :

presse@santepubliquefrance.fr  
Vanessa LEMOINE : 01 55 12 53 36  
Cynthia BESSARION : 01 71 80 15 66  
Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48

# 1. POINT DE SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

## 1.1 Rappel du dispositif d'étude et de suivi épidémiologique déployé dès 2012

Salindres, commune du nord du Gard, située à une dizaine de kilomètres d'Alès, accueille un important bassin industriel qui s'est développé depuis le milieu du XIXème siècle. A la fin des années 80, des inquiétudes se sont exprimées sur la situation environnementale et sanitaire de cette zone. Ces préoccupations sont devenues plus vives à la fin des années 2000 avec de nombreuses plaintes concernant les nuisances sensorielles et les risques industriels émanant des riverains de la plateforme industrielle de Salindres et de l'Association de défense des intérêts salindrois et limitrophes (ADISL).

En 2012, une étude sur la santé et la qualité de vie a été menée dans le cadre d'un ensemble d'actions pilotées par l'Etat afin de mieux caractériser l'impact potentiel sur l'environnement et la santé du site industriel de Salindres. Cette étude visait à apporter des réponses aux interrogations des habitants riverains quant aux risques sanitaires. Dès 2014, le bilan de cette étude a permis de disposer d'une évaluation complète de la situation environnementale, sanitaire et sociale autour de la zone industrielle de Salindres. Dans ce cadre, les résultats ne révélaient pas d'impact toxicologique de type chimique de la zone industrielle sur la santé des populations. Les résultats épidémiologiques ne confirmaient pas d'excès de maladies chez les riverains de la zone industrielle. Pour autant, 3 cas de glioblastome apparus après la première période d'étude avaient conduit l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France) à préconiser un maintien de la surveillance et à évaluer l'incidence de cette maladie sur une période additionnelle de 5 ans.

## 1.2 Les conclusions du rapport d'étape de l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France)

Comme prévu, l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France) a actualisé son analyse des données de surveillance du glioblastome en s'appuyant sur la même source de données et en utilisant la même méthodologie (zone d'étude et de référence, définition de cas) et en élargissant la période sous étude.

### ***Recensement des personnes atteintes de glioblastome sur la période 2006-2015 :***

L'analyse des données de surveillance montre que le taux d'incidence du glioblastome entre 2006 et 2015 est trois fois supérieur à la moyenne départementale. Ce qui confirme l'existence d'un regroupement. Compte tenu de la faible puissance statistique (9 cas), il n'est pas exclu que ce regroupement puisse être dû à la fréquence naturelle de la maladie dans la population et à sa distribution selon les années et la géographie. Toutefois, l'observation de ce regroupement de cas dans ces communes justifie la mise en place d'une investigation environnementale préliminaire et de la poursuite de la surveillance sanitaire.

#### Contacts presse Préfecture du Gard :

Ronald PASSET  
04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50  
pref-communication@gard.gouv.fr  
Emeline CROS  
04 66 36 40 52 / 06 30 19 04 81

#### Contacts presse ARS Occitanie :

Vincent DROCHON  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr  
Sébastien PAGEAU  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr

#### Contacts presse Santé Publique France :

presse@santepubliquefrance.fr  
Vanessa LEMOINE : 01 55 12 53 36  
Cynthia BESSARION : 01 71 80 15 66  
Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48

## 1.3 Les tumeurs du cerveau (glioblastomes) : incidence et facteurs de risques

[Questions au Dr Luc Bauchet, Service de Neurochirurgie du CHRU de Montpellier]

### Qu'est-ce qu'un glioblastome ?

Les glioblastomes sont des tumeurs primitives malignes du système nerveux central (TPSNC) à ne pas confondre avec des métastases. Ce sont les TPSNC les plus fréquentes mais elles sont rares par rapport aux cancers pulmonaires, du sein, de la prostate, digestifs... Ces tumeurs du système nerveux central sont parmi les plus agressives. La survie des patients à 10 ans est inférieure à 5%. L'âge moyen au diagnostic est de 65 ans avec un maximum de cas diagnostiqués entre 70 et 80 ans. Les glioblastomes sont plus fréquents chez les hommes avec un sexe ratio d'environ 1,5.

### Quelle est l'incidence du glioblastome ?

L'incidence (nombre de nouveaux cas par an) des glioblastomes varie selon les pays et les régions. Elle est estimée entre 3 et 3,5 pour 100 000 habitants par an dans plusieurs publications. Dans son rapport<sup>1</sup> publié en juillet 2019, l'Agence nationale de santé publique (Santé publique France) estime à 3 481 le nombre de nouveaux cas de glioblastomes avec confirmation histologique en France métropolitaine en 2018, dont 58 % chez l'homme. A titre de comparaison, le nombre de nouveaux cas de cancers du poumon en 2018 était estimé à 24 791. Parmi les nouveaux cas de glioblastome ayant un diagnostic histologique confirmé, près de 2 500 patients par an sont opérés. L'incidence des glioblastomes augmente d'environ 1% par an. Cette augmentation peut s'expliquer par le vieillissement de la population, l'amélioration de l'accès à l'imagerie et le développement des prises en charge médico-chirurgicales.

### Ce cancer peut-il être traité ?

Il existe plusieurs traitements médicaux des glioblastomes (opération, radiothérapie, chimiothérapie) mais aucun ne permet d'aboutir à la guérison totale. En revanche, ils augmentent l'espérance et la qualité de vie. De nombreux programmes de recherche clinique existent à travers le monde afin d'améliorer la qualité de vie et la durée de survie des patients. De nouveaux progrès pourraient voir le jour grâce à l'immunothérapie, les thérapies ciblées, ou autres stratégies thérapeutiques innovantes, etc.

### Existe-t-il des facteurs de risque connus ? suspectés ?

Les glioblastomes ont fait l'objet de nombreuses recherches scientifiques à travers le monde afin de déterminer les facteurs de risque de la maladie. Hélas, ces recherches se heurtent à la rareté de la maladie et à la difficulté de quantifier individuellement les expositions aux facteurs de risque. Néanmoins, la communauté scientifique s'accorde sur le fait que les rayonnements ionisants sont des facteurs de risque avérés des glioblastomes. A noter que pour ce qui est de l'ensemble des tumeurs cérébrales dont les glioblastomes et de leur lien avec les rayonnements ionisants, seules les expositions externes à de fortes doses sont retenues comme facteur de risque : cancérogène de catégorie 1<sup>2</sup>. Les produits nitrosourées<sup>3</sup> ont été classés comme facteurs de risque en tant qu'exposition professionnelle, mais les études restent cependant limitées. En plus de ces 2 facteurs de risque, la communauté scientifique s'interroge sur d'autres comme les rayonnements non ionisants (champs électromagnétiques) et les pesticides. Des études sont en cours mais à ce stade, aucun lien de causalité n'est établi. A côté des facteurs environnementaux, certaines maladies génétiques sont un facteur de risque de gliome, mais cela est très rare et représente moins de 1 % des cas. Les cas de gliomes familiaux sont reconnus dans environ 4% des cas. Enfin, certaines séquences de l'ADN, et/ou certains gènes pourraient être un facteur de risque de gliomes, mais dans une proportion mal chiffrée, mais globalement faible. Les interactions gènes-environnement et/ou l'épigénétique sont des pistes à explorer dans l'avenir, mais ce sont des études très difficiles à réaliser.

1 Estimations nationales de l'incidence et de la mortalité par cancer en France métropolitaine entre 1990 et 2018 volume 1.

2 Cancérogène certain chez l'homme selon l'OMS

3 Notamment dans la fabrication et le conditionnement, l'utilisation dans les laboratoires de génie génétique, biologie cellulaire, de recherche en mutagène ou cancérologie

#### Contacts presse Préfecture du Gard :

Ronald PASSET  
04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50  
pref-communication@gard.gouv.fr  
Emeline CROS  
04 66 36 40 52 / 06 30 19 04 81

#### Contacts presse ARS Occitanie :

Vincent DROCHON  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr  
Sébastien PAGEAU  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr

#### Contacts presse Santé Publique France :

presse@santepubliquefrance.fr  
Vanessa LEMOINE : 01 55 12 53 36  
Cynthia BESSARION : 01 71 80 15 66  
Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48

## 2. LES INVESTIGATIONS IMMEDIATES

### 2.1 Des échanges avec les familles et avec les médecins concernés

En lien avec le Recensement national histologique des tumeurs primitives du système nerveux central (RnhTPSNC), l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France) mène prioritairement des investigations épidémiologiques auprès des personnes concernées ou leur famille, pour décrire les facteurs de risques au niveau individuel, personnel et professionnel. Un questionnaire standardisé permettra de recueillir et analyser un ensemble d'informations individuelles en contactant ces familles et les professionnels de santé concernés (neurochirurgiens, médecins généralistes...). Il s'agira notamment de connaître l'historique de résidence, les antécédents médicaux personnels et familiaux ou encore la carrière professionnelle. Cette étape se fera dans le respect des droits des malades et de leur famille.

Les équipes médicales de l'Agence régionale de santé assurent pour leur part l'information des médecins généralistes de ce secteur, en relation avec les représentants de la profession.

### 2.2 La saisine des organismes nationaux spécialisés

Dès 2010, l'InVS (aujourd'hui Agence nationale de santé publique/Santé publique France) avait été saisi par l'Agence régionale de santé. Pour répondre aux inquiétudes des riverains de la plateforme industrielle de Salindres, une approche globale de santé publique avait été mise en place par l'ARS et la Direction Régionale Environnement Aménagement Logement (Dreal) avec l'appui méthodologique de l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France) et de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).

En ce début d'année 2020, dès réception des nouveaux éléments de suivi épidémiologique, l'ARS Occitanie a saisi l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour identifier et vérifier les sources de rayonnements ionisants référencées dans ce secteur.

#### ***Quelques recommandations utiles pour toute question de santé***

*L'ARS et les experts médicaux concernés rappellent que les pathologies évoquées ici sont particulièrement rares et qu'elles sont diagnostiquées au travers d'un faisceau de symptômes, et non de simples maux de tête par exemple. En cas d'inquiétude et pour toute question de santé, le médecin traitant est l'interlocuteur de proximité à privilégier. L'Agence Régionale de Santé rappelle que chaque médecin généraliste est au cœur du dispositif de suivi de ses patients. C'est lui qui les connaît, qui les examine et les questionne dans le cadre de son diagnostic médical. Il peut avoir recours à des examens complémentaires, qu'il prescrit en cas de besoin. C'est également lui qui peut orienter un patient vers l'un de ses confrères spécialistes selon les cas.*

#### **Contacts presse Préfecture du Gard :**

Ronald PASSET  
04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50  
pref-communication@gard.gouv.fr  
Emeline CROS  
04 66 36 40 52 / 06 30 19 04 81

#### **Contacts presse ARS Occitanie :**

Vincent DROCHON  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr  
Sébastien PAGEAU  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr

#### **Contacts presse Santé Publique France :**

presse@santepubliquefrance.fr  
Vanessa LEMOINE : 01 55 12 53 36  
Cynthia BESSARION : 01 71 80 15 66  
Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48

## 2.3 Une démarche de levée de doute sur les risques environnementaux

La Préfecture du Gard et l'Agence régionale de santé Occitanie ont immédiatement déclenché une démarche de levée de doute sur les potentiels risques environnementaux. L'objectif a été de procéder aux premières vérifications techniques, avec l'expertise des services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Les facteurs de risque connus et certains pour les glioblastomes correspondant aux rayonnements ionisants susceptibles d'être rencontrés sur la plateforme de Salindres ont été investigués à la demande de l'ARS par la DREAL et l'ASN :

- Il s'agit en premier lieu de sources scellées historiquement présentes sur la plateforme. Ces dispositifs très courants dans l'industrie participent à de nombreuses applications et sont notamment utilisés pour des mesures de niveau ou de densité. En l'absence de dysfonctionnement, une source radioactive scellée ne présente pas de risque de contamination. Ces équipements sont aujourd'hui suivis de manière générale par les services de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Sur la base des informations dont elle dispose, l'ASN a indiqué que la plateforme de Salindres a utilisé, jusqu'en décembre 2017, dans le cadre de ses activités, plusieurs sources scellées dûment autorisées. A ce jour, plus aucune source scellée n'y est détenue. Des recherches historiques vont être conduites en lien avec leurs utilisateurs pour déterminer si des dysfonctionnements des sources utilisées par le passé ont pu intervenir. L'ASN n'a, à ce stade, pas connaissance d'incident lié à l'utilisation de ces sources.
- Le second élément investigué concerne les stockages de déchets historiques liés à la production d'alumine (boues rouges) constitués entre 1860 et 1984, et situés sur deux implantations suivies par les services de la DREAL : sur la partie sud-ouest de la plateforme chimique à Salindres, et au niveau du stockage de Segoussac déporté sur la commune de Rousson. Les boues rouges sont connues pour présenter une radioactivité naturelle renforcée très faible.
  - Ces stockages historiques sont recouverts d'une couche de plusieurs mètres de sulfates de calcium sur Salindres, d'un masque calcaire et d'une lame d'eau sur Rousson. Ces dispositifs de confinement participent à la réduction de l'éventuel rayonnement naturel renforcé des boues rouges.
  - Bien que les données bibliographiques récentes sur des stockages similaires encore en exploitation et non confinés montrent l'absence d'impact environnemental associé aux rayonnements ionisants, une levée de doute est nécessaire et va être conduite très rapidement en février. Cette démarche coordonnée par les services de la DREAL sera réalisée avec l'appui des experts de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). Dans ce cadre des mesures de débits de dose dans l'environnement des stockages et des contrôles radiologiques sur les eaux de percolations de ces stockages de déchets seront réalisés.
- En compléments, l'ASN, en lien avec l'IRSN, a recensé l'ensemble des sources de rayonnement autorisées ou déclarées dans les 7 communes mentionnées dans l'étude publiée en 2018. Peu de sources de rayonnement sont ou ont été détenues et utilisées depuis début 2002 :
  - 2 sources radioactives scellées relevant du régime de déclaration ont été régulièrement détenues sur la commune de Saint-Julien-les Rosiers jusqu'en janvier 2009, utilisées à des fins de recherche de plomb dans les peintures. A ce jour, aucune source radioactive scellée n'est connue de l'administration au sein des 7 communes.
  - 7 générateurs de rayons X relevant du régime de déclaration sont actuellement régulièrement détenus, pour des finalités de radiologie vétérinaire (2 appareils) et de radiodiagnostic dentaire (5 appareils), au sein des 7 communes.

### Contacts presse Préfecture du Gard :

Ronald PASSET  
04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50  
pref-communication@gard.gouv.fr  
Emeline CROS  
04 66 36 40 52 / 06 30 19 04 81

### Contacts presse ARS Occitanie :

Vincent DROCHON  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr  
Sébastien PAGEAU  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr

### Contacts presse Santé Publique France :

presse@santepubliquefrance.fr  
Vanessa LEMOINE : 01 55 12 53 36  
Cynthia BESSARION : 01 71 80 15 66  
Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48

- Aucune source non scellée et aucun accélérateur de particules n'a fait l'objet d'une autorisation ou d'une déclaration de détention et d'utilisation au sein des 7 communes.
- L'ASN n'a, à ce stade, pas connaissance d'incident lié à l'utilisation de ces sources.

En complément, les investigations ont également porté sur la recherche d'éventuels composés nitrosourés. Ces substances sont généralement mises en œuvre dans des laboratoires de génie génétique, de biologie cellulaire, de recherche en mutagenèse ou cancérologie. Ces activités de recherche médicale ne correspondent pas aux activités exercées sur la plateforme industrielle de Salindres. Ainsi, sur la base des éléments dont dispose la DREAL, la plateforme de Salindres, dans le cadre de ses activités relevant de législation des installations classées, ne met pas en œuvre ce type de substances. Une vérification approfondie va être toutefois effectuée très rapidement en lien avec les exploitants de la plateforme chimique.

### 3. LA POURSUITE DES ANALYSES

#### 3.1 L'approfondissement des investigations concernant les sources de rayonnements ionisants

Si des facteurs communs d'exposition à des rayonnements ionisants étaient mis en évidence pour les 9 personnes atteintes de glioblastome, la DREAL et l'ASN, en lien avec les utilisateurs des sources, approfondiront leurs investigations concernant l'historique de l'utilisation des sources de rayonnement déjà identifiées.

#### 3.2 La poursuite du recensement des cas de glioblastome dans le Gard

Les résultats observés sur la période 2006-2015 sur les communes de Salindres et Rousson conduisent Santé publique France, en lien avec le Recensement national histologique des tumeurs primitives du système nerveux central (RnhTPSNC), à poursuivre le recensement et l'investigation des cas de glioblastome sur ces territoires pour couvrir la période 2016-2019.

### 4. UNE DEMARCHE ACTIVE D'INFORMATION ET DE SUIVI

#### 4.1 Une information rapide de tous les acteurs locaux

La Préfecture du Gard, l'Agence régionale de santé Occitanie et l'ensemble des services de l'Etat ont souhaité informer rapidement l'ensemble des acteurs concernés, à commencer par les familles, le corps médical et les élus locaux. Cette démarche active d'information est un engagement important pour répondre aux préoccupations de la population, tant sur les questions de santé que d'environnement.

##### Contacts presse Préfecture du Gard :

Ronald PASSET  
04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50  
pref-communication@gard.gouv.fr  
Emeline CROS  
04 66 36 40 52 / 06 30 19 04 81

##### Contacts presse ARS Occitanie :

Vincent DROCHON  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr  
Sébastien PAGEAU  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr

##### Contacts presse Santé Publique France :

presse@santepubliquefrance.fr  
Vanessa LEMOINE : 01 55 12 53 36  
Cynthia BESSARION : 01 71 80 15 66  
Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48

## 4.2 La réactivation du Comité de liaison

Le Comité de liaison se réunira le jeudi 27 février 2020 : il est essentiel de le réunir à nouveau afin de partager ces nouveaux éléments et les actions conduites.

Ce comité a été créé en mars 2012 afin d'organiser un temps d'échange d'informations concernant l'avancement et la présentation des résultats provisoires, ou définitifs, des études menées entre 2012 et 2014. Il s'est réuni à 4 reprises entre le 14 mars 2012 et jusqu'au 27 janvier 2015.

Présidé par le sous-préfet d'Alès, bien au-delà des membres habituels de la Commission de suivi de site, prévue pour les établissements classés SEVESO, ce comité regroupe l'ensemble des acteurs concernés localement : élus (communes et intercommunalités), industriels, associations, médecins et services de l'État.

L'objectif est de réunir l'ensemble des acteurs de façon très large dans une structure au fonctionnement souple, en vue de partager et relayer régulièrement toutes les informations disponibles.

Il est prévu de le réunir à nouveau sous le même format le 27 février prochain en sous-préfecture d'Alès.

### Contacts presse Préfecture du Gard :

**Ronald PASSET**  
04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50  
pref-communication@gard.gouv.fr  
**Emeline CROS**  
04 66 36 40 52 / 06 30 19 04 81

### Contacts presse ARS Occitanie :

**Vincent DROCHON**  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
vincent.drochon@ars.sante.fr  
**Sébastien PAGEAU**  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
sebastien.pageau@ars.sante.fr

### Contacts presse Santé Publique France :

presse@santepubliquefrance.fr  
**Vanessa LEMOINE** : 01 55 12 53 36  
**Cynthia BESSARION** : 01 71 80 15 66  
**Stéphanie CHAMPION** : 01 41 79 67 48